

Assemblée générale du 17 février 2018

Membres du bureau

Nous avons procédé à quelques changements dans l'organisation de l'association :

Nouvelle composition du bureau :

- Co présidents : Leslie Le Rest, Jean-Yves Le Gall
- Secrétaire : Olivier Mélinand
- Trésorier : Jérôme Elleouet

Les autres membres sont restés inchangés

Nous afficherons au club la liste complète une fois les nouveaux documents validés par la préfecture.

Point d'étapes des travaux

Le bardage nous semble terminé mais nous avons constaté des dégradations suite au chantier

En voici la liste :

- Les bas du mur orange sont écaillés et il y a des retouches de peinture à prévoir autour des panneaux acoustiques
- Le terrain a été souillé pendant les travaux, il est toujours très sale (boue incrustée, tâches noires...)
- Le palier à l'intérieur de la salle derrière le club house a subi les intempéries (pluies), les dalles sont imbibées d'humidité cela nous semble dangereux.
- Le terrain extérieur a été très largement endommagé lors des travaux et est maintenant totalement inutilisable. L'impression générale est entrant dans la salle à la vue du terrain extérieur est désastreuse et donne une très mauvaise image du club.
 1. Le grillage est inutilisable et doit être entièrement rénové
 2. Les poteaux de tennis sont inutilisables suite aux travaux et/ou actes de vandalisme
 3. Dégradation du revêtement

Objectifs d'aménagement du club

Le projet de couverture du terrain extérieur pour bénéficier de 2 terrains totalement dédiés tennis n'est financièrement pas viable actuellement. Nous proposons donc d'autres aménagements compatibles avec une couverture ultérieure.

Un terrain extérieur clos

Afin d'envisager l'augmentation du nombre d'adhérents et d'assurer la pérennité du club, un deuxième terrain extérieur serait un atout formidable.

(a) Un accès privatif

L'accès à ce terrain se ferait par la salle. A ce jour une porte existe au fond de la salle et nous envisageons de créer une grande ouverture coulissante pour permettre une meilleure communication entre les 2 terrains et la possibilité de dispenser des enseignements sur les 2 terrains en même temps.

(b) Un revêtement en terre battue synthétique

Ce revêtement est le plus efficace en termes d'absorption d'humidité et donc d'utilisation en extérieur pour pouvoir jouer le plus souvent possible.

D'autre part ce type de terrain nous permettra de le proposer aux joueurs occasionnels (tourisme estival licence loisir).

Actuellement, la fédération accompagne financièrement la réalisation de ce type de terrain.

Malgré son coût supérieur à la construction, ce type de terrain offre une meilleure longévité sur le long terme qu'un terrain classique.

A ce jour ce serait le premier terrain de ce type sur la côte nord, il nous permettrait d'attirer de nouveaux licenciés, motivés par le confort de jeu qu'apporte ce type de revêtement.

Rénovation de la salle de tennis

(c) Un terrain intérieur en terre battue synthétique

Notre revêtement étant vieillissant, nous envisageons sa rénovation. Dans le but de disposer à terme de 2 terrains identiques (important pour les matches de compétition et pour l'organisation future de tournois homologués FFT), nous proposons donc sa rénovation en terre battue synthétique.

(d) Vestiaires, sanitaires et aménagements divers :

Ces dernières années nous avons mis en place plusieurs équipes jeunes, et nous rencontrons des difficultés pour accueillir dans de bonnes conditions les équipes visiteuses. Cette année la mise en place d'une équipe féminine et sans doute d'une deuxième l'année prochaine nous amène à demander de bénéficier de plusieurs sanitaires et vestiaires.

Il faudra donc prévoir un réaménagement global du rez-de-chaussée avec la prise en compte de l'accès au terrain extérieur et la rénovation des sanitaires.

Rendez-vous municipalité

Nous allons demander un RDV avec la personne en charge des associations à la mairie de Lannilis. Le RDV aura lieu sur place afin qu'elle puisse se rendre compte au mieux de la situation actuelle.